

Règlement du

PRIX CELLOU DALEIN DIALLO

Pour l'inclusion numérique des femmes

<https://prixcelloudaleindiallo.org>

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
À PROPOS	3
ÉLIGIBILITÉ	3
Comment candidater ?	3
CALENDRIER	4
PRIX LAURÉAT	4
PROCESSUS DE SÉLECTION	4

À PROPOS

Le prix Cellou Dalein Diallo récompense un projet ou une start-up choisie en fonction de sa contribution substantielle à l'inclusion numérique des femmes en Guinée.

L'objectif visé par cette récompense est de promouvoir l'inclusion numérique comme un moyen efficace de garantir l'émancipation de la femme, l'égalité des chances, la participation citoyenne et le progrès économique et social.

Le prix Cellou Dalein Diallo pour l'inclusion numérique vise également à sensibiliser les femmes à l'importance de l'inclusion numérique, à discuter des défis auxquelles elles sont confrontées et à proposer des solutions pour les aider à relever ces défis.

ÉLIGIBILITÉ

- Être âgé de plus de 18 ans et le justifier au moyen d'une pièce d'identité
- Être de nationalité guinéenne sans obligation de résider en Guinée
- Présenter une candidature qui s'appuie sur les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) et qui promeut de manière significative l'inclusion numérique des femmes
- La candidature peut concerner aussi bien un projet (à l'état de prototype ou en phase d'expérimentation) qu'une startup
- Fournir un descriptif du projet ou de startup de ? caractères et y joindre tout document annexe que vous estimerez utile.

Comment candidater ?

Pour candidater, veuillez remplir le [formulaire de candidature](#) que vous trouverez sur le site. Nous vous encourageons également à fournir tout document que vous jugerez pertinent pour soutenir votre candidature. Veuillez noter que les candidatures doivent se faire exclusivement via ce site.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le processus de candidature, n'hésitez pas à nous contacter via le formulaire de contact que vous trouverez également sur le site.

CALENDRIER

Comme défini dans le Règlement du Prix, la date limite du dépôt des candidatures est fixée au 8 juin 2023 à minuit.

PRIX LAURÉAT

Le prix de l'inclusion numérique des femmes est un honneur en soi, mais nous sommes également ravis de vous annoncer que le lauréat recevra une récompense de 50 000 000 FG. Cette somme a pour but de soutenir votre entreprise ou projet et de vous aider à poursuivre votre travail important pour l'inclusion numérique des femmes.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Tout d'abord, une équipe examinera toutes les candidatures pour s'assurer qu'elles répondent aux critères de sélection établis. Si une candidature ne remplit pas les critères requis, elle sera éliminée de la sélection.

Ensuite, un jury de professionnels expérimentés et diversifié sera chargé d'examiner les candidatures restantes. Le jury examinera chaque candidature en fonction des critères de sélection, en évaluant les réalisations de chaque entreprise ou projet en matière d'inclusion numérique des femmes, ainsi que leur impact, leur innovation, leur durabilité, etc.

Le jury sélectionnera ensuite une liste restreinte de finalistes, parmi lesquels le Lauréat sera choisi. Les finalistes seront invités à présenter leur entreprise ou projet lors d'une session de questions-réponses avec le jury. Cette présentation permettra au jury

d'approfondir sa compréhension de chaque entreprise ou projet et de poser des questions supplémentaires pour évaluer la pertinence de chacun.

Enfin, le jury se réunira pour délibérer et sélectionner le Lauréat. Le choix sera basé sur la qualité des candidatures et l'évaluation approfondie du jury. Le Lauréat sera choisi en fonction des réalisations exceptionnelles de son entreprise ou projet en matière d'inclusion numérique des femmes.